

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Eric Leyvraz*

*Date de dépôt : 17 novembre 2011*

## **Interpellation urgente écrite** **Invitation pour le début des travaux du CEVA**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Mardi 15 novembre 2011, la République est en fête: le colossal chantier du CEVA, projet centenaire et du siècle, est lancé en présence d'une Conseillère fédérale, de hauts fonctionnaires de l'administration suisse et des CFF, des autorités françaises, des élus genevois et voisins, des représentants des institutions internationales. Tout ce monde est heureux de voir enfin se concrétiser ce qui sera l'épine dorsale de la cité de demain.

Hors, à la fin des discours, une surprise attend les invités autour du buffet : comme boissons il y a de l'eau, du jus de pomme et du jus d'orange, produit typiquement genevois s'il en est. Pas la moindre goutte de vin, fleuron et fierté de notre agriculture, qu'apprécierait une assistance aussi variée.

Rappelons que l'Etat a son vignoble aux crus délicieux, que sa cave ultramoderne a coûté des millions. Les finances cantonales sont-elles dans une situation si désespérée pour rogner dans la présentation d'un projet à 1,5 milliard ? Pourquoi alors ne pas s'adresser à l'Office de promotion de notre agriculture, l'OPAGE, en lui demandant de bien vouloir mettre quelques bouteilles à disposition (ce que les viticulteurs auraient fait avec plaisir j'en suis sûr) ?

Mais où allons-nous ? Après le haro sur le tabac, plus de vin, la prochaine étape c'est quoi, des femmes voilées ?

Une fois de plus et sûrement sans concertation, quelqu'un prend une décision aberrante et à la limite de l'impolitesse face à nos hôtes (sous-entendu : on vous donne de l'eau de peur que vous n'abusiez du vin), on laisse une image de gens faussement économes, comme disent les Anglais : penny wise, pound foolish. Décidément tout cela nuit à notre image et doit faire rire dans les chaumières, c'est du petit boulot mesquin et sans envergure d'une cité qui veut jouer dans la cour des grands et se conduit en village de province.

*Ma question au Conseil d'Etat est la suivante :*

*Le Conseil d'Etat a-t-il signé à la Croix Bleue ?*

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande, je vous envoie, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, mes plus sobres salutations,